



Conséquences de la pandémie du corona pour la branche électrique - Résultats du sondage auprès des membres

Table des matières

1. Le plus important en bref	1
2. Remarques introductives.....	1
3. Conséquences des mesures pour confiner le coronavirus pour les entreprises	3
4. Utilisation des mesures d'amortissement par les entreprises	6
5. Effets sur l'emploi et l'occupation de places d'apprentissage.....	9
6. Attentes pour l'avenir proche	11
7. Effets sur l'administration centrale	12
8. Remarques générales	14
9. Annexe.....	15



1. Le plus important en bref

Du 14 au 29 mai 2020, EIT.swiss a fait un sondage en ligne auprès des membres actifs. L'objectif du sondage était d'obtenir une évaluation des conséquences de la pandémie du corona du point de vue des entreprises de la branche électrique. Au total, 375 entreprises de Suisse alémanique, 64 entreprises de Suisse romande et 15 entreprises du Tessin ont participé au sondage.

Avant le 15 mars 2020, le niveau des commandes des entreprises était généralement bon à très bon dans toutes les trois régions linguistiques. Durant le confinement, la situation des commandes s'est aggravée. Il n'est pas surprenant que la partie italophone de la Suisse ait été la plus touchée par cette aggravation. Toutefois, la majorité des entreprises de Suisse romande et de Suisse alémanique ont également ressenti une baisse des commandes. Les activités de service, les activités sur les chantiers et les activités dans les magasins de vente ont été affectées par les mesures visant à confiner le coronavirus. Les différences régionales sont également évidentes ici : par ex., en comparaison avec le Tessin et la Suisse romande, il y a eu moins de fermetures de chantiers en Suisse alémanique.

Les instruments mis en place pour amortir l'impact des mesures ont été utilisés différemment. Par exemple, seule une minorité d'entreprises dans les trois régions linguistiques ont dû présenter des demandes d'indemnités pour perte de gain pour les collaborateurs absents en raison de mesures de quarantaine ou pour la garde d'enfants. Des demandes de chômage partiel ont été faites majoritairement par des entreprises du Tessin et de Suisse romande. Dans ces deux parties du pays, il a été introduit à la majorité. La Suisse alémanique, en particulier, fait preuve de retenue dans la procédure de sollicitation. Une nette majorité n'a jusqu'à présent pas fait usage de cet instrument. En Suisse romande et au Tessin, plus de la moitié des entreprises interrogées ont déjà sollicité un crédit.

Jusqu'à la fin mai 2020, le licenciement de collaborateurs n'était un thème que pour peu d'entreprises. Il y avait toutefois des incertitudes sur « l'avenir » des apprentis après la formation initiale. Par rapport aux autres questions, un nombre relativement élevé d'entreprises ont choisi l'option « je ne sais pas/pas de réponse ». En Suisse romande, un bon tiers a l'intention de continuer à employer les apprentis. Au Tessin et en Suisse alémanique, ce chiffre se monte à un peu moins de la moitié des entreprises interrogées. Toutefois, seule une minorité d'entreprises ressentent des effets directs sur l'occupation des places d'apprentissage actuelles. La majorité (surtout en Suisse alémanique et romande) estime que la situation est similaire à celle des autres années.

L'avenir proche est perçu différemment. Toutefois, seules des minorités dans toutes les trois régions linguistiques s'attendent à ce que la situation s'aggrave encore plus. A court terme, les entreprises s'attendent même à ce que la situation s'améliore ou reste la même. Quelques commentaires montrent que certaines entreprises interrogées envisagent l'avenir avec inquiétude et incertitude. Par exemple, certains s'attendent à ce que les effets ne se fassent sentir que plus tard.

2. Remarques introductives

Du 14 au 29 mai 2020, EIT.swiss a mené un sondage en ligne auprès des membres actifs de l'association. L'objectif du sondage était d'obtenir une évaluation des conséquences de la pandémie du corona et des mesures correspondantes du Conseil fédéral du point de vue des entreprises de la branche électrique.

Au total, 2'510 membres actifs ont été invités à participer au sondage. Parmi eux, 1'946 (78%) viennent de Suisse alémanique, 400 (18%) de Suisse romande et 124 (5%) du Tessin. L'invitation au sondage en ligne a été ouverte par 1'271 membres actifs. Au total, 454 membres actifs ont finalement participé au sondage. Sur les 454 membres actifs, 375 (83%) viennent de Suisse alémanique, 64 (14%) de Suisse romande et 15 (3%) du Tessin.

La plupart des entreprises qui ont participé au sondage en ligne proviennent du territoire de la section du KZEI (17%) et du KBVE (15%).



Tableau 1 : Entreprises participantes par sections

ACFIE	4%	EIT.basel	1%
ACNIE	1%	EIT.baselland	4%
ACVIE	5%	VELO	3%
AIEG	2%	VESA	7%
AIET	3%	VGEI	4%
AVIE	3%	VKSE	3%
KBVE	15%	VThEI	3%
KZEI	17%	VZEI	9%
SELIV	1%	ZEV	2%
VAEI	8%	n.s.p./p.d.r.	3%

Un coup d'œil sur la taille des entreprises montre que dans toutes les régions linguistiques, la majorité des entreprises qui ont participé au sondage étaient de petite taille. Les micro-entreprises sont également bien représentées.

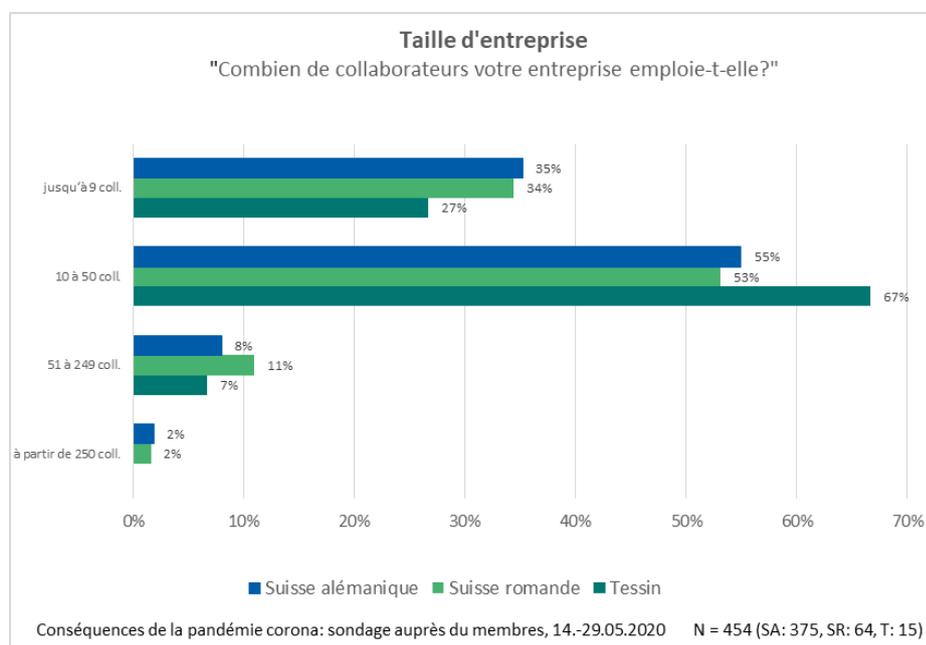


Illustration 1 : Taille de l'entreprise

La majorité des entreprises qui ont participé au sondage sont actives dans le domaine de l'installation. Cette proportion est particulièrement élevée en Suisse romande, avec 58 %. Toutefois, les participants au sondage se trouvent également dans les domaines de la planification, de la télématique et de l'automatisation.

Comme les régions linguistiques ont été affectées différemment par la propagation du coronavirus et que différentes mesures ont été prises pour le confiner, les résultats du sondage sont analysés séparément pour chaque région linguistique. Lors de la lecture des résultats, il est donc important de noter les différents nombres de participants au sondage. Si, par exemple, il est question de 20 % au Tessin, cela correspond à 3 entreprises interrogées. Les différences de pourcentage entre les régions linguistiques ne peuvent donc pas être directement comparées.

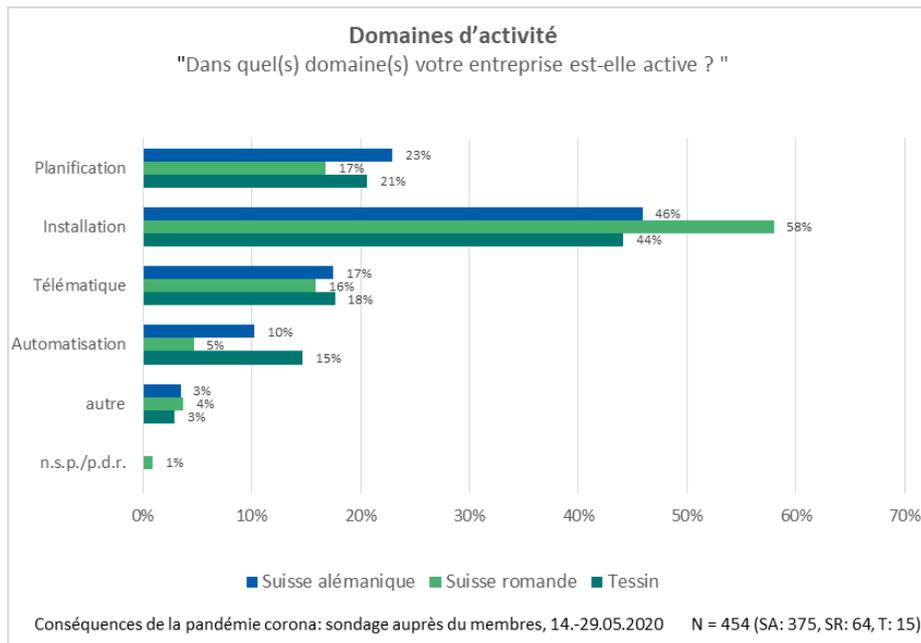


Illustration 2 : Domaines d'activité

3. Conséquences des mesures pour confiner le coronavirus pour les entreprises

Le 16 mai 2020, le Conseil fédéral a déclaré la situation extraordinaire. En même temps, il a renforcé les mesures visant à confiner le coronavirus. Cette décision a également eu des conséquences pour la branche électrique. Jusqu'au 15 mars 2020, la situation dans la branche semblait bonne. C'est ce que montraient les évaluations du niveau des commandes par les entreprises. Par exemple, 90 % des Suisses alémaniques disent que le niveau des commandes était très bon ou bon. En Suisse romande, cette proportion est de 84 % et au Tessin de 87 %. Seules des minorités entre 10 et 13 % décrivent leur niveau de commandes comme moins bon. 1 ou 3 % estiment que le niveau n'est pas bon du tout.

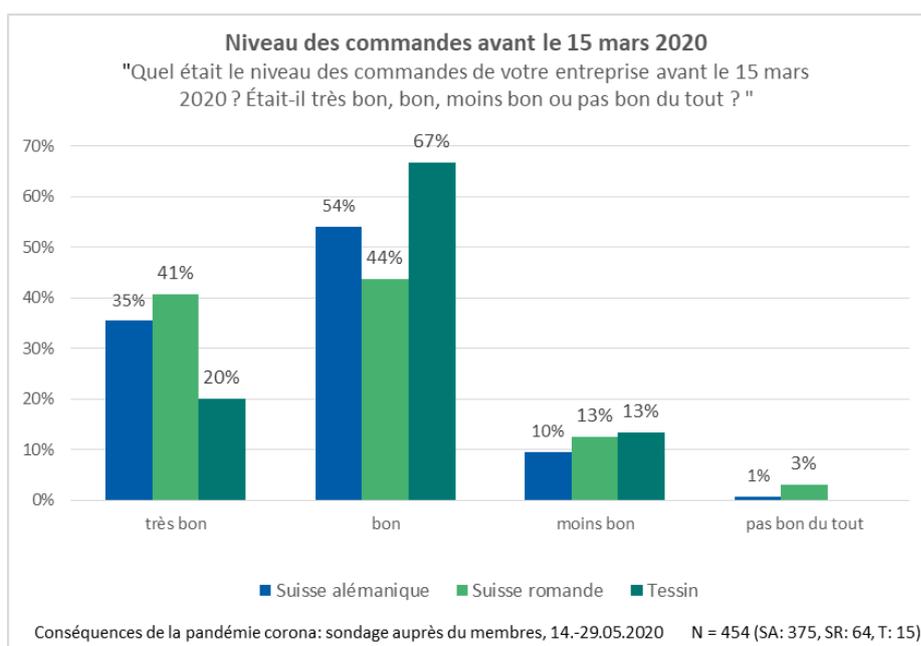


Illustration 3 : Niveau des commandes avant le 15 mars 2020



Cette bonne position de départ a changé durant le confinement. Dans l'ensemble, 54 % des personnes interrogées ont déclaré que le niveau des commandes s'était aggravé. Cette aggravation est naturellement la plus évidente au Tessin (80%). En Suisse romande, 69 % des participants au sondage ont estimé que la situation s'était détériorée. Mais les mesures ont également eu un impact en Suisse alémanique. Ici, 51 % indiquent que le niveau des commandes s'est aggravé. En comparaison avec les autres régions linguistiques, la situation en Suisse alémanique n'est cependant pas si grave. Toutefois, 41 % des participants au sondage sont d'avis que le niveau des commandes est resté le même au cours des deux derniers mois.

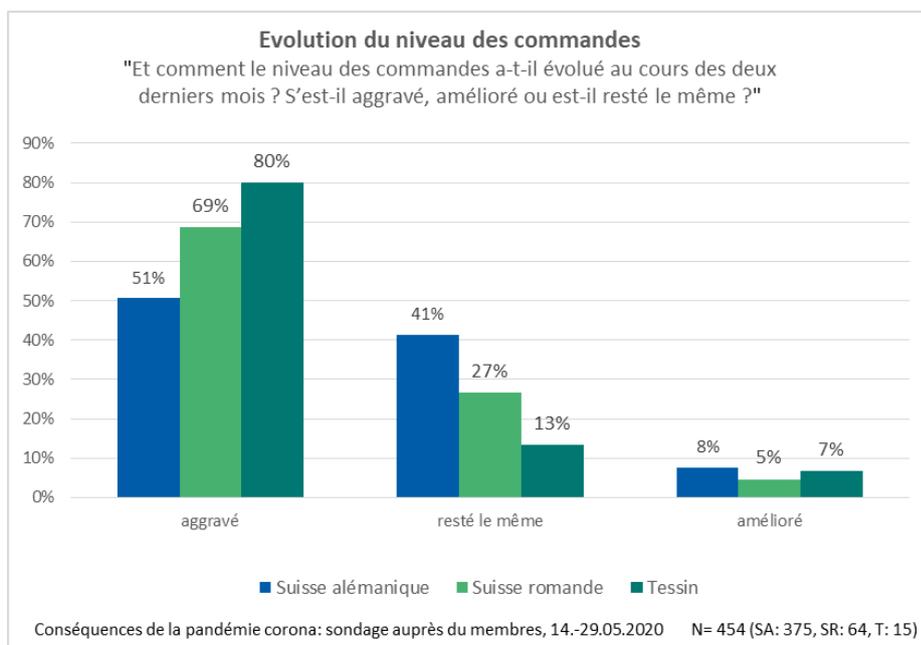


Illustration 4 : Evolution du niveau des commandes au cours des deux derniers mois

Que les régions linguistiques soient différemment affectées se reflète également dans l'évaluation de l'aggravation du niveau des commandes en pour cents. Une majorité relative de 31 % des participants germanophones au sondage s'attend à une baisse des revenus de 10 à 20 %. En Suisse romande et italienne, les pertes de revenus sont estimées plus importantes. Une majorité relative en Suisse romande, par exemple, dit s'attendre à des pertes de revenus de 20 à 30 %. Au Tessin, une majorité relative de 25 % prévoit même une perte des revenus de 80 à 90 %.

Tableau 2 : Aggravation de la situation de départ en pour cents

	Suisse alémanique	Suisse romande	Tessin
jusqu'à 10 pour cent	16%	7%	0%
10 à 20 pour cent	31%	16%	0%
20 à 30 pour cent	23%	27%	17%
30 à 40 pour cent	10%	5%	8%
40 à 50 pour cent	9%	16%	0%
50 à 60 pour cent	4%	5%	8%
60 à 70 pour cent	3%	2%	8%
70 à 80 pour cent	3%	9%	17%
80 à 90 pour cent	1%	7%	25%
90 à 100 pour cent	1%	7%	17%

En Suisse alémanique, les domaines ou activités les plus touchés par les mesures visant à lutter contre le coronavirus sont les activités de service, suivies des activités de vente et des autres domaines ou activités. Les participants au sondage mentionnent, entre autres, les activités chez les particuliers et les personnes vulnérables, les visites actives aux



clients, le ralentissement des travaux sur les chantiers en raison des mesures de conduite et d'hygiène, la préparation des travaux, les travaux de maintenance dans des entreprises industrielles fermées, des demandes et petites commandes spontanées, les travaux de télématique, les petits travaux de rénovation, les contrôles électriques, les retards dans le démarrage et les travaux de projets ou le report de délais et de travaux de rénovation. Les participants germanophones au sondage n'ont été que rarement touchés par des fermetures de chantiers. La situation est différente en Suisse romande et surtout au Tessin. Toutefois, les activités de service et de vente ont également été affectées par les mesures visant à lutter contre le coronavirus.

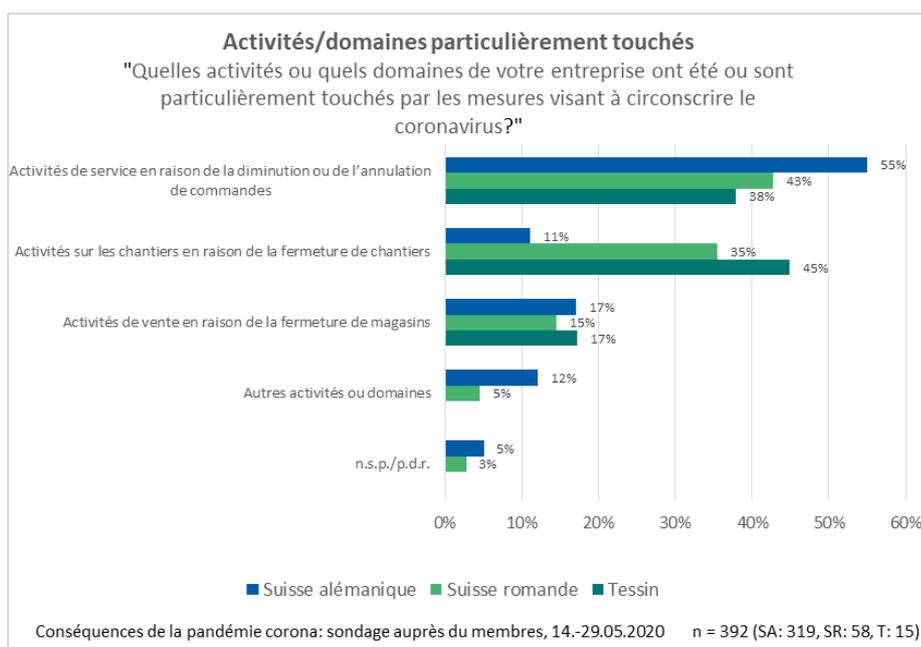


Illustration 5 : Activités ou domaines touchés par les mesures

Les pertes de revenus les plus importantes en raison de la mise en œuvre des mesures sont constatées au Tessin. 53 % estiment les pertes à plus de 60 %. D'autres 27 % s'attendent à une perte de revenus de 27 %. En Suisse romande également, une majorité relative de 28 % s'attend à une perte de revenus de plus de 60 %. 14 % ont dû accepter des pertes de 16 à 20 % et 12 % une réduction de 26 à 30 %.

Tableau 3 : Estimation des pertes de revenus

	Suisse alémanique	Suisse romande	Tessin
jusqu'à 5 pour cent	12%	9%	7%
6 à 10 pour cent	19%	7%	0%
11 à 15 pour cent	6%	5%	7%
16 à 20 pour cent	22%	14%	0%
21 à 25 pour cent	3%	5%	0%
26 à 30 pour cent	8%	12%	27%
31 à 35 pour cent	1%	2%	0%
36 à 40 pour cent	5%	5%	7%
41 à 45 pour cent	1%	0%	0%
46 à 50 pour cent	10%	10%	0%
51 à 55 pour cent	0%	2%	0%
56 à 60 pour cent	3%	2%	0%
plus de 60 pour cent	10%	28%	53%



En Suisse alémanique, 22 % des participants au sondage ont connu une perte de revenus de 16 à 20 % et 19 % une perte de 6 à 10 %. 10 % estiment la perte de revenus à 46 à 50 %. Une autre tranche de 12 % prévoit une réduction de jusqu'à 5 %.

En Suisse alémanique, 27 % des entreprises ayant participé au sondage ont dû dispenser des collaborateurs vulnérables. La proportion des collaborateurs vulnérables dispensés par rapport au total du personnel était pour la plupart (84 %) de jusqu'à 10 %. Pour d'autres 12 % des entreprises concernées, cette proportion était entre 10 et 20 %. Plus de la moitié des participants au sondage (53 %) ont sollicité des indemnités de chômage partiel pour ces collaborateurs. D'autres 46 % ne l'ont pas fait.

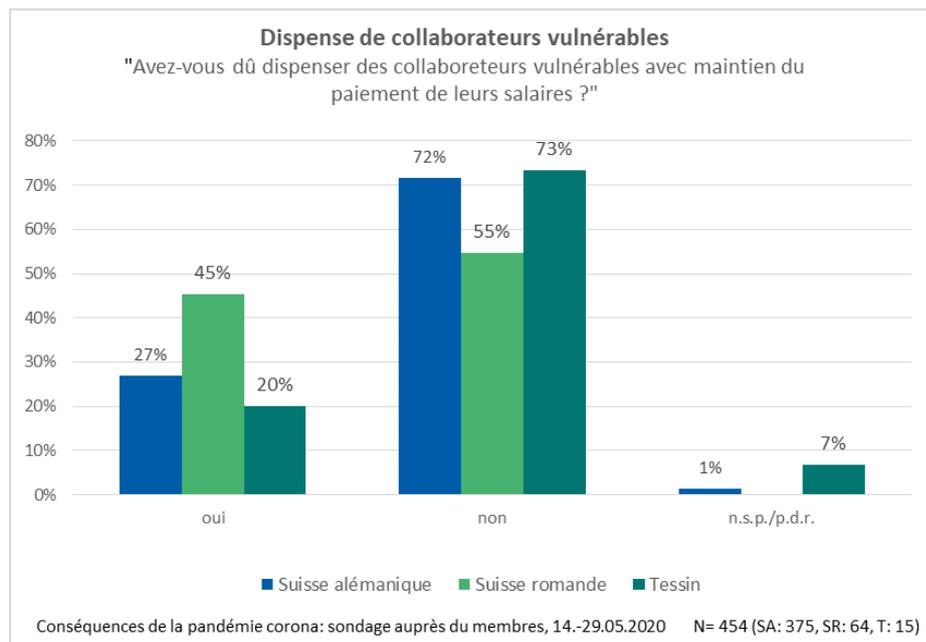


Illustration 6 : Dispense de collaborateurs vulnérables

En Suisse romande, 45 % des participants au sondage ont dû dispenser des personnes vulnérables. Comme en Suisse alémanique, la proportion de ces personnes dans la majorité (74 %) des entreprises était de jusqu'à 10 % de l'effectif. 7 % supplémentaires ont déclaré que cette proportion se situait entre 10 et 20 % ou entre 40 et 50 % de l'effectif total. 90 % des participants au sondage ont sollicité des indemnités de chômage partiel pour ces personnes.

Au Tessin, 20 % des entreprises ont déclaré qu'elles avaient dû dispenser des collaborateurs en raison du risque particulier. Pour un tiers d'entre elles, la proportion atteignait jusqu'à 10 % de l'effectif total, pour deux tiers, ce pourcentage se situait entre 10 et 20 %. Toutes les entreprises ont sollicité des indemnités de chômage partiel.

4. Utilisation des mesures d'amortissement par les entreprises

En Suisse alémanique, 21 % des entreprises participantes ont fait usage de la possibilité de solliciter des allocations pour perte de gain pour les absences de collaborateurs. La proportion de collaborateurs absents s'élevait le plus souvent à jusqu'à 5 % de tous les collaborateurs (45%) ou à 5 à 10 % (29%). En Suisse romande, 31 % des entreprises ont sollicité des allocations pour perte de gain pour les absences de collaborateurs. Pour la moitié des personnes interrogées, l'absentéisme représentait jusqu'à 5 % de l'effectif total. Pour 20 % supplémentaires, la proportion était entre 5 et 10 % et pour 10 %, elle était entre 16 et 20 %. Au Tessin, 20 % des entreprises ont déclaré avoir sollicité des allocations pour perte de gain. Pour deux tiers des entreprises concernées, l'absentéisme représentait jusqu'à 5 % de l'effectif total, et pour un tiers, entre 5 et 10 %.

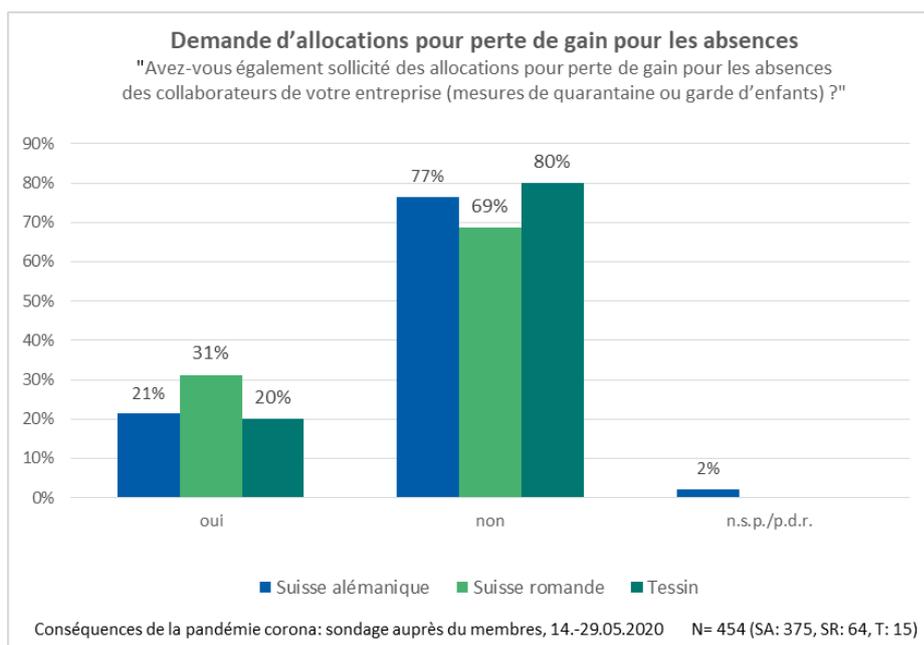


Illustration 7 : Sollicitation d'allocations pour perte de gain pour absences (mesures de quarantaine ou garde d'enfants)

Plus de la moitié des participants au sondage de Suisse alémanique ont fait une demande de chômage partiel, soit pour l'ensemble de l'entreprise (38%) ou pour certaines parties de l'entreprise (14%). 46 % n'ont pas demandé de chômage partiel.

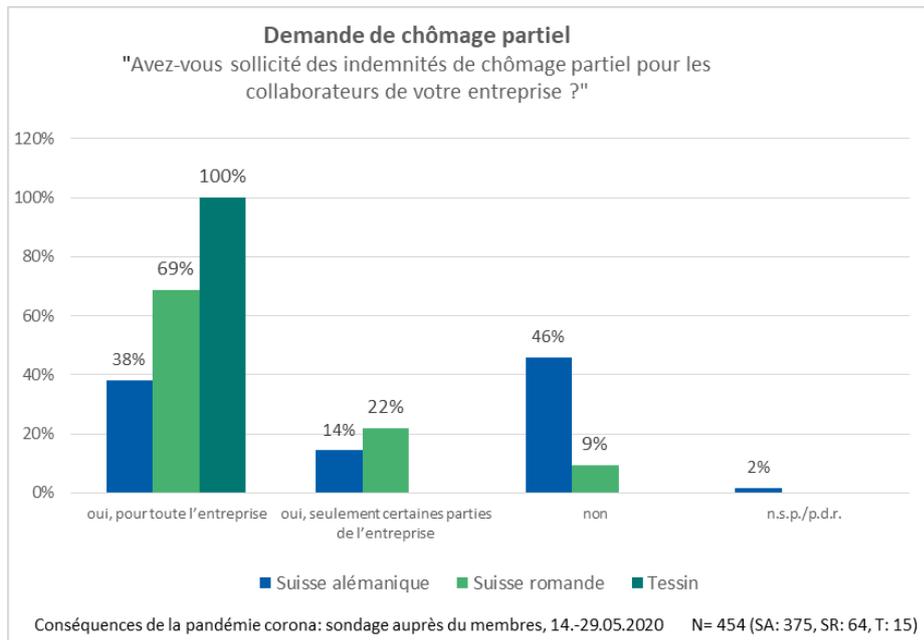


Illustration 8 : Demande de chômage partiel

En Suisse romande, plus de 90 % ont fait une demande de chômage partiel (69 % pour l'entreprise entière, 22 % pour certaines parties de l'entreprise). Au Tessin, le chiffre correspondant est de 100 %.

Le chômage partiel a été introduit en Suisse alémanique par 55 % des entreprises. Ces pourcentages sont nettement plus élevés en Suisse romande et au Tessin, avec respectivement 93 % et 100 %.

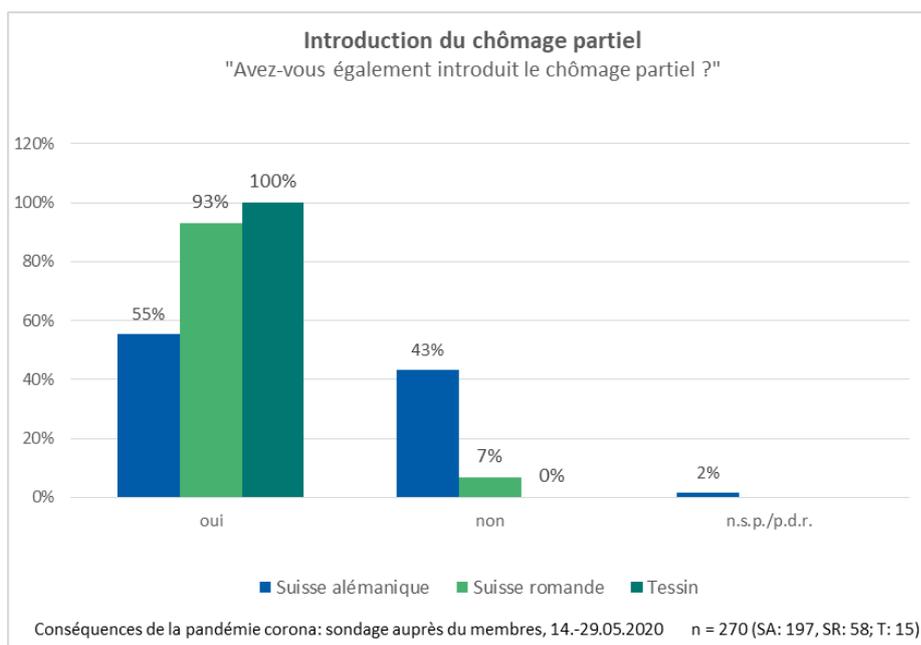


Illustration 9 : Introduction du chômage partiel

Il y a des différences évidentes entre les trois régions linguistiques en ce qui concerne la sollicitation de crédits avec garantie de la Confédération. En Suisse alémanique, 17 % des participants au sondage ont déjà sollicité un tel crédit. 2 % prévoient d'en solliciter un. La grande majorité de 80 % n'a pas de telles intentions.

En Suisse romande, 53 % des entreprises participantes ont déjà sollicité un crédit. D'autres 2 % envisagent d'en faire la demande. 41 % déclarent ne pas vouloir solliciter de crédit. Au Tessin, la proportion d'entreprises qui ont déjà sollicité un crédit est de 60 %. D'autres 7 % envisagent de solliciter le crédit. Seuls 27 % répondent à cette question avec « non ».

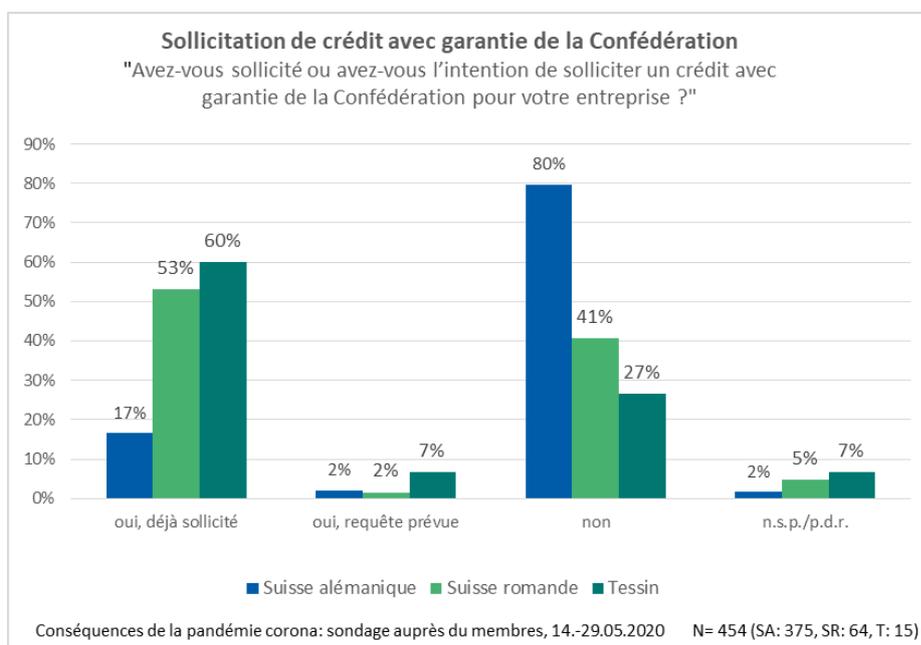


Illustration 10 : Sollicitation de crédit avec garantie de la Confédération



5. Effets sur l'emploi et l'occupation de places d'apprentissage

Dans les trois parties du pays, il n'y a eu que des cas isolés de licenciements jusqu'au moment du sondage. La question correspondante a reçu une réponse négative de 86 % des entreprises de Suisse alémanique et de 93 % de celles du Tessin. En Suisse romande, l'incertitude à cet égard est légèrement plus grande. 67 % ont répondu à cette question avec « je ne sais pas/pas de réponse ». 67 % répondent à la question avec « non ».

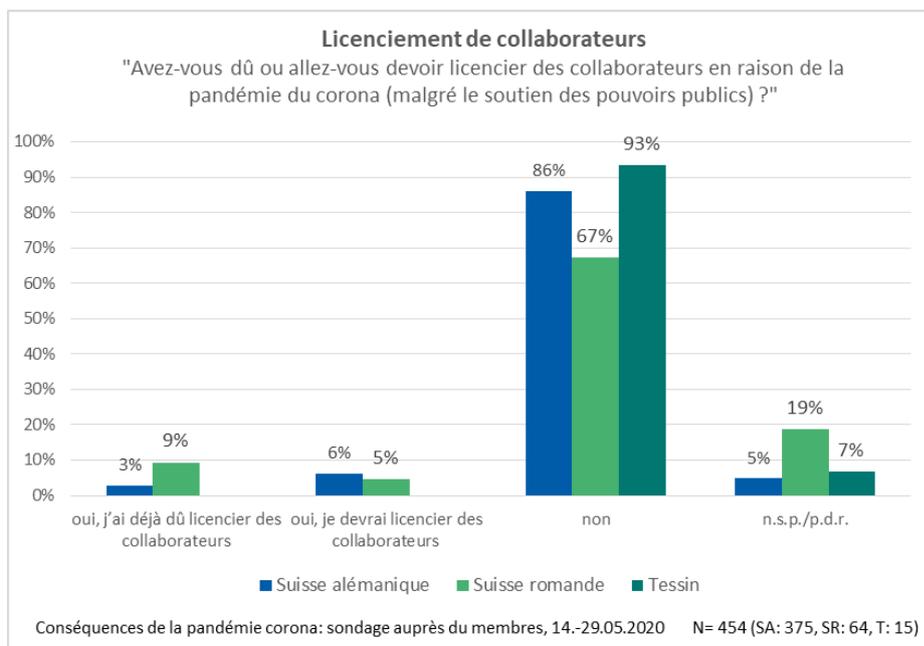


Illustration 11 : Licenciement de collaborateurs

L'incertitude est plus grande dans toutes les régions linguistiques en ce qui concerne l'emploi continu des apprentis. Le pourcentage de « je ne sais pas/pas de réponse » à cette question est entre 27 et 41 % et nettement plus élevé que pour les autres questions.

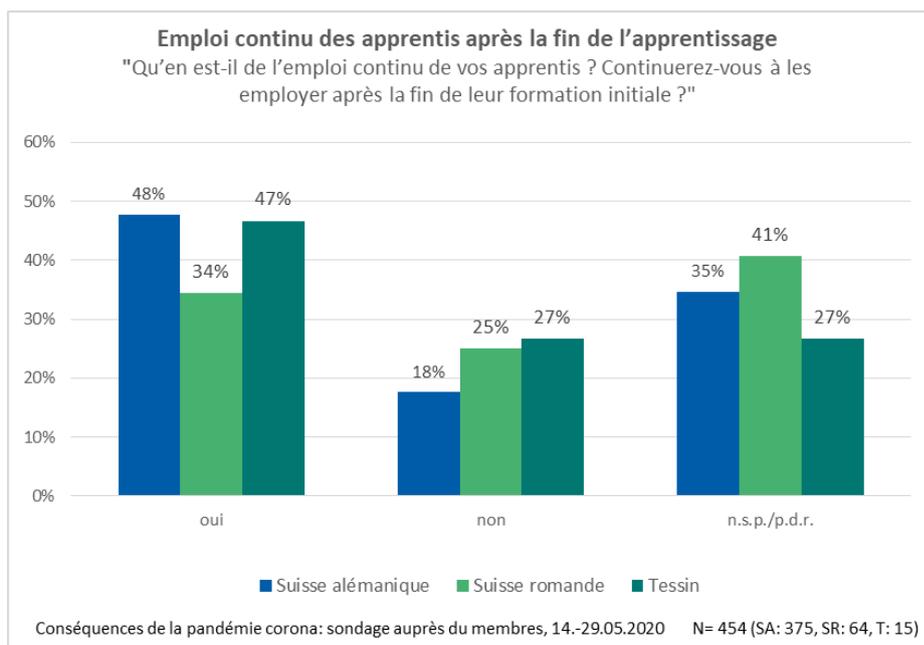


Illustration 12 : Emploi continu des apprentis



En Suisse alémanique, 48 % des participants au sondage ont déclaré qu'ils continueraient à employer leurs apprentis après la fin de leur formation initiale. Au Tessin, cette proportion est toute aussi élevée, soit 47 %. En Suisse romande, 34 % des entreprises interrogées ont répondu à cette question avec « oui ».

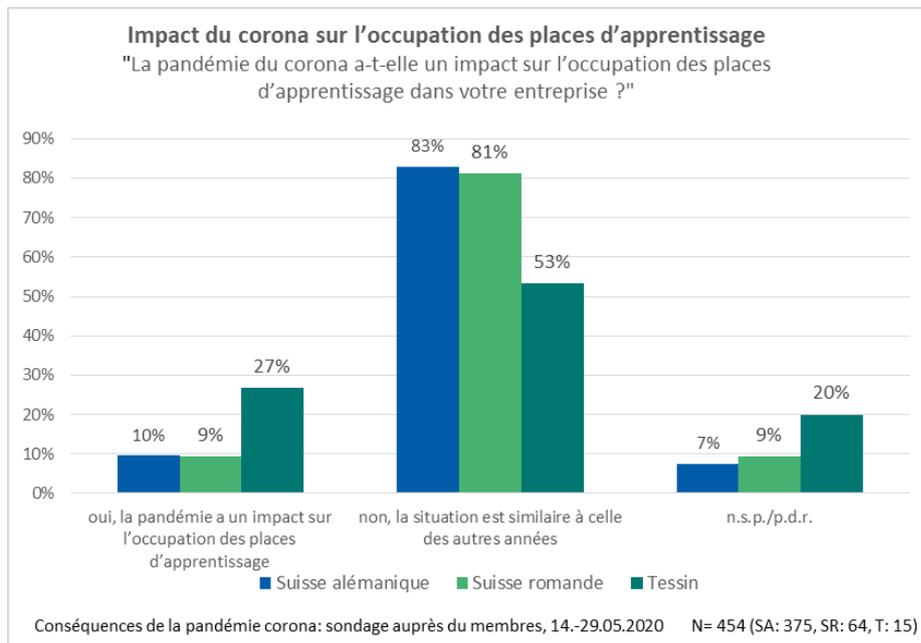


Illustration 13 : Effets de la pandémie du corona sur l'occupation des places d'apprentissage

Du point de vue de la majorité des participants de toutes les langues nationales, la pandémie du corona n'a pas d'effets négatifs sur l'occupation des places d'apprentissage. Le résultat est le plus évident en Suisse alémanique (83%) et en Suisse romande (81%). Au Tessin, il y a un peu plus d'incertitude à cet égard. Par exemple, seules 53 % des entreprises interrogées déclarent que la situation est similaire à celle des autres années. 27 % estiment que la pandémie aura des effets sur l'occupation des places d'apprentissage. D'autres 20 % ont choisi l'option « je ne sais pas/pas de réponse » pour cette question.

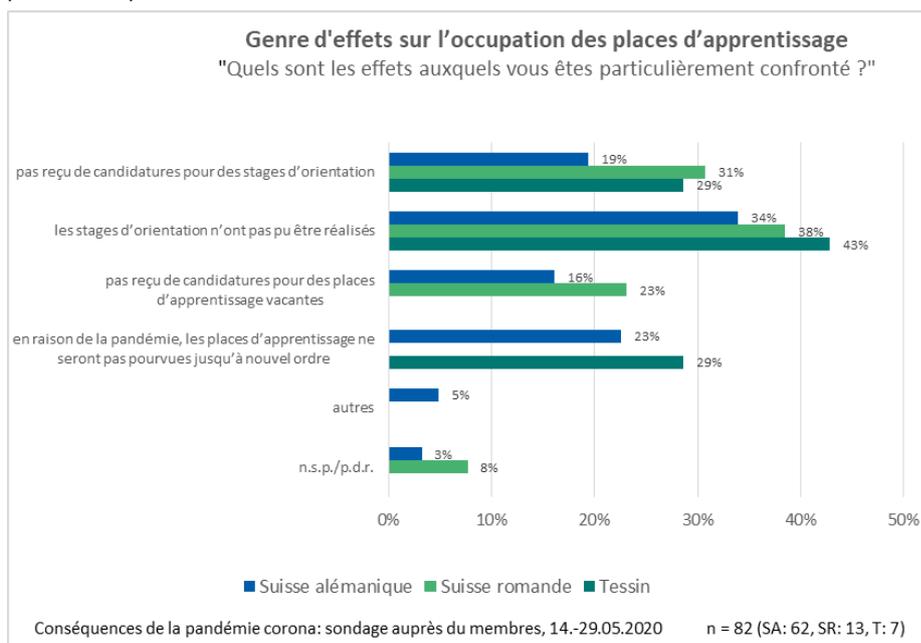


Illustration 14 : Genre d'effets sur l'occupation de places d'apprentissage



Lorsque l'on interroge les entreprises sur les effets auxquels elles sont confrontées en particulier, il apparaît clairement que dans toutes les régions linguistiques, l'impossibilité de réaliser des stages d'orientation est considérée comme le plus grand défi. Il est également mentionné dans les trois parties du pays qu'aucune demande de stage d'orientation n'a été reçue. En Suisse alémanique et en Suisse romande, les participants au sondage ont également constaté qu'il n'y avait pas assez de candidatures pour des places d'apprentissage libres. Quelques entreprises en Suisse alémanique et au Tessin veulent renoncer à occuper des places d'apprentissage.

6. Attentes pour l'avenir proche

Une majorité relative des entreprises de Suisse alémanique (46%) ne s'attendent à aucun changement de la situation des commandes au cours des deux prochains mois. 22 % s'attendent à ce que la situation s'améliore et 28 % à ce qu'elle s'aggrave. En Suisse romande également, une majorité relative s'attend à ce que la situation reste inchangée au cours des deux prochains mois. Toutefois, par rapport à la Suisse alémanique, davantage d'entreprises s'attendent à une amélioration (31%). 14 % des entreprises s'attendent à une aggravation. La situation au Tessin semble plus difficile à évaluer. Un tiers s'attend à une amélioration. Un autre tiers ne répond pas à cette question. 27 % s'attendent à ce que la situation reste la même et 7 % à ce qu'elle s'aggrave.

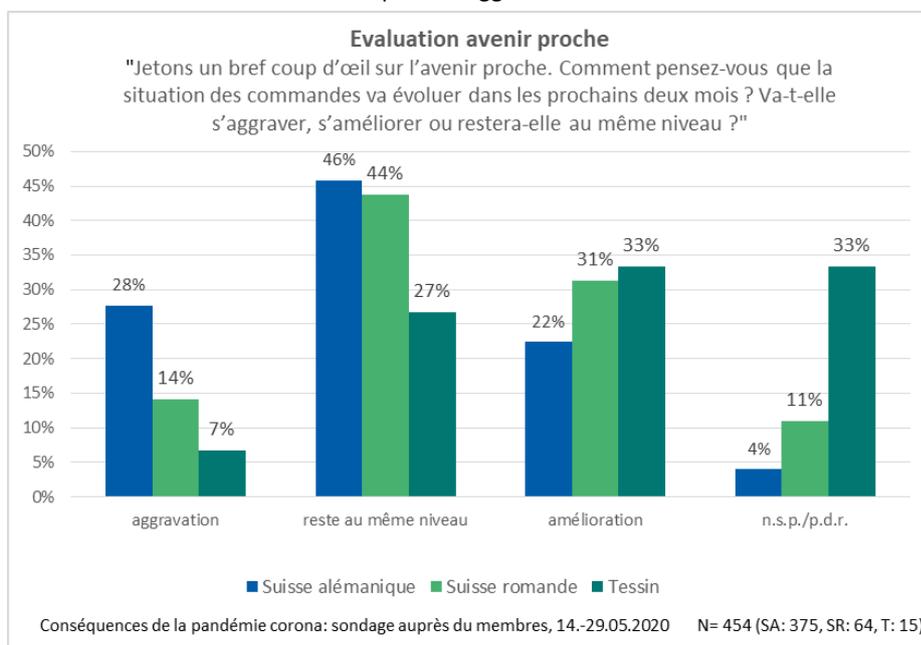


Illustration 15 : Changement attendu de la situation des commandes au cours des deux prochains mois

Lorsque l'on examine les réponses à la question de savoir combien de temps il faudra à l'entreprise pour se remettre des effets de la pandémie du corona, on constate que deux groupes se retrouvent dans toutes les trois régions linguistiques. Un groupe s'attend à une période de 1 à 6 mois. L'autre groupe s'attend à une période de 10 à 24 mois.



Tableau 4 : Temps nécessaire au rétablissement après la pandémie

	Suisse alémanique	Suisse romande	Tessin
1 à 2 mois	16%	13%	29%
2 à 4 mois	16%	7%	13%
4 à 6 mois	23%	20%	21%
6 à 8 mois	3%	7%	3%
8 à 10 mois	5%	0%	3%
10 à 12 mois	20%	27%	18%
13 à 24 mois	17%	27%	12%
plus de 24 mois	0%	0%	2%

7. Effets sur l'administration centrale

Une minorité des entreprises qui ont participé au sondage estime que la mise en œuvre des mesures du Conseil fédéral (travail à domicile) a eu un impact sur l'administration centrale. En Suisse alémanique, 14 % ont répondu oui à cette question. En Suisse romande, la proportion est de 5 % et au Tessin de 20 %. Les pourcentages élevés de « je ne sais pas/pas de réponse » pour cette question montrent que les participants au sondage ne peuvent pas facilement évaluer les effets. On peut supposer que ces entreprises n'ont pas eu de contact direct avec l'administration centrale durant le confinement.

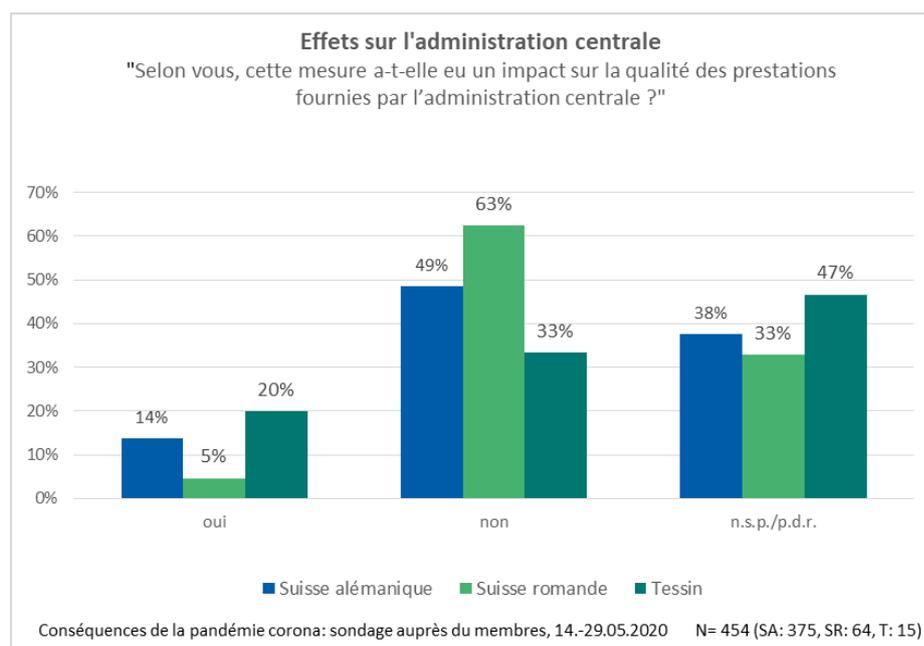


Illustration 16 : Effets sur la qualité des prestations fournies par l'administration centrale

Certaines entreprises répondent à la question des effets de cette mesure par des commentaires sur le confinement en tant que tel. Il a notamment été mentionné que « l'économie n'aurait jamais dû être arrêtée de cette manière », que les investissements ont été réduits, qu'il sera à l'avenir plus facile de trouver des collaborateurs, que le climat de travail s'est détérioré, que la fidélisation des clients a souffert, qu'il a fallu accepter un recul des commandes, qu'il est devenu plus difficile de gérer les employés, que de nombreuses personnes dans les institutions publiques ne pouvaient pas être jointes, ou qu'il faudra encore quelques mois avant de savoir quels seront les effets des mesures. En ce qui concerne l'administration centrale, les principaux points mentionnés sont l'accessibilité, le manque de contact personnel (l'e-mail est impersonnel), l'absence de redirection téléphonique ou le retard dans les réponses aux demandes de renseignement ou les procédures plus compliquées.

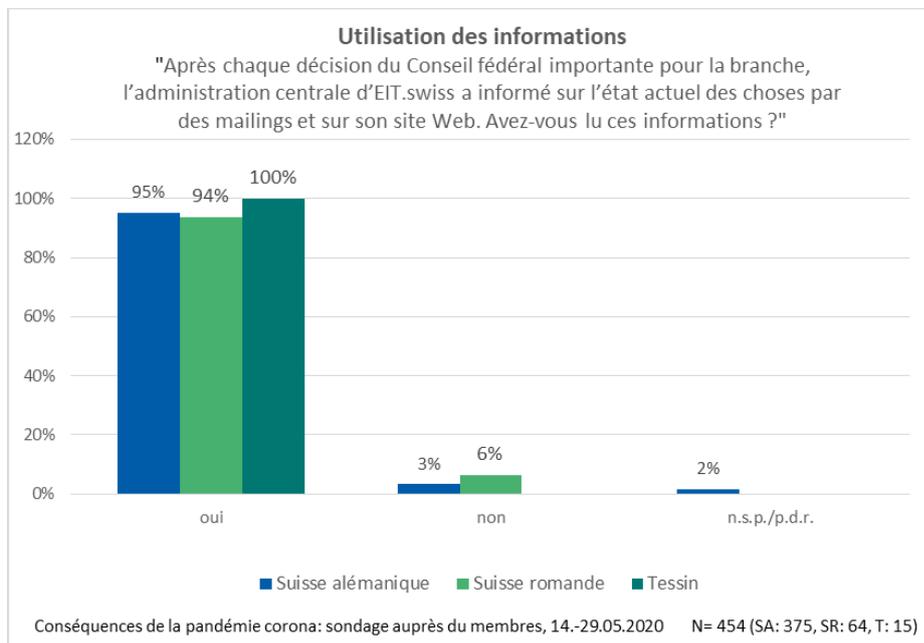


Illustration 17 : Utilisation des informations fournies par EIT.swiss sur les décisions du Conseil fédéral

La majorité des personnes ont lu les informations que l'administration centrale a envoyées par mailing après les décisions importantes du Conseil fédéral. Le niveau de satisfaction est élevé. Les valeurs de satisfaction (très ou plutôt satisfait additionnés) sont supérieures à 90 % dans les trois régions linguistiques. En comparaison avec la Suisse romane, la proportion de réponses « très satisfait » est plus élevée, soit 45 % (Suisse romande 28 %, Tessin 33 %). En Suisse alémanique comme en Suisse romande, 7 % des personnes interrogées se sont déclarées insatisfaites des informations fournies.

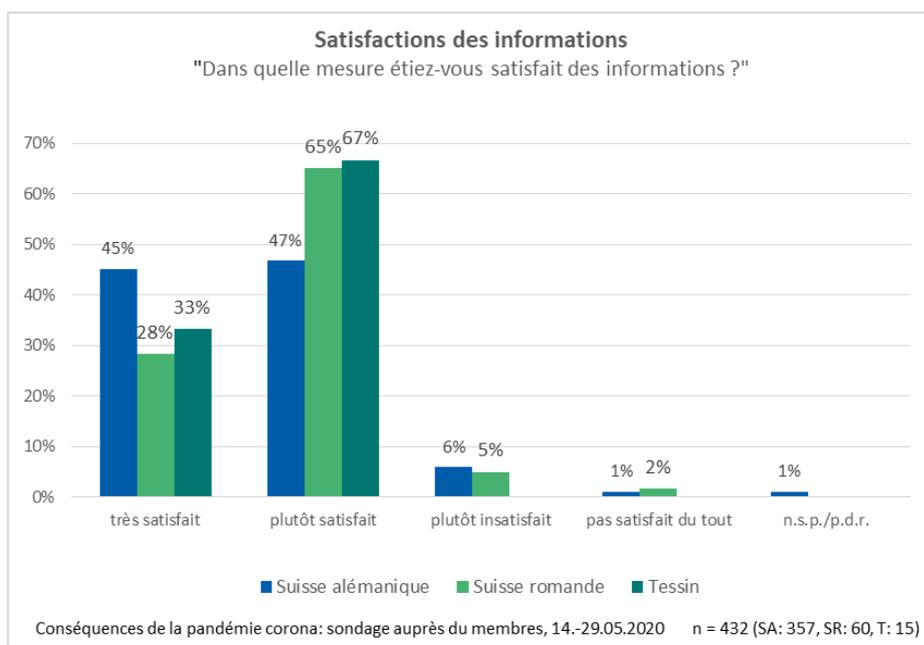


Illustration 18 : Satisfaction des informations



8. Remarques générales

Seule une petite partie des entreprises qui ont participé au sondage ont saisi l'occasion pour faire un commentaire. La plupart de ces entreprises ont donné une réponse plus précise ici : elles ont décrit comment elles avaient fait face à la pandémie du corona et quels étaient les effets des mesures sur l'entreprise. Certains ont également exprimé leur déception quant au manque de soutien de la Confédération (par ex. lors de personnes vulnérables). L'incertitude qui prévaut quant à l'avenir à moyen et à long terme est également bien exprimée. Enfin, les réponses comprennent également des remerciements à EIT.swiss pour les informations et le soutien durant la pandémie du corona, mais également des critiques quant aux informations insuffisantes et au faible engagement d'EIT.swiss.



9. Annexe

	SA	SR	T	Total	SA	SR	T	Total
Niveau des commandes avant le 15 mars 2020								
très bon	133	26	3	162	35%	41%	20%	36%
bon	203	28	10	241	54%	44%	67%	53%
moins bon	36	8	2	46	10%	13%	13%	10%
pas bon du tout	3	2	0	5	1%	3%	0%	1%
n.s.p./p.d.r.	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Total	375	64	15	454				
Evolution du niveau des commandes								
aggravé	190	44	12	246	51%	69%	80%	54%
resté le même	155	17	2	174	41%	27%	13%	38%
amélioré	29	3	1	33	8%	5%	7%	7%
n.s.p./p.d.r.	1	0	0	1	0%	0%	0%	0%
Total	375	64	15	454				
Aggravation du niveau des commandes								
jusqu'à 10 pour cent	30	3	0	33	16%	7%	0%	13%
10 à 20 pour cent	59	7	0	66	31%	16%	0%	27%
20 à 30 pour cent	44	12	2	58	23%	27%	17%	24%
30 à 40 pour cent	19	2	1	22	10%	5%	8%	9%
40 à 50 pour cent	17	7	0	24	9%	16%	0%	10%
50 à 60 pour cent	7	2	1	10	4%	5%	8%	4%
60 à 70 pour cent	5	1	1	7	3%	2%	8%	3%
70 à 80 pour cent	6	4	2	12	3%	9%	17%	5%
80 à 90 pour cent	2	3	3	8	1%	7%	25%	3%
90 à 100 pour cent	1	3	2	6	1%	7%	17%	2%
Total	190	44	12	246				
Amélioration du niveau des commandes								
jusqu'à 10 pour cent	7	0	0	7	24%	0%	0%	21%
10 à 20 pour cent	11	1	0	12	38%	33%	0%	36%
20 à 30 pour cent	5	1	0	6	17%	33%	0%	18%
30 à 40 pour cent	1	0	0	1	3%	0%	0%	3%
40 à 50 pour cent	3	1	0	4	10%	33%	0%	12%
50 à 60 pour cent	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
60 à 70 pour cent	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
70 à 80 pour cent	1	0	0	1	3%	0%	0%	3%
80 à 90 pour cent	0	0	1	1	0%	0%	100%	3%
90 à 100 pour cent	1	0	0	1	3%	0%	0%	3%
Total	29	3	1	33				
Activités/domaines particulièrement touchés								
Activités de service en raison de la diminution ou de l'annulation de commandes	299	47	11	357	55%	43%	38%	53%
Activités sur les chantiers en raison de la fermeture de chantiers	57	39	13	109	11%	35%	45%	16%
Activités de vente en raison de la fermeture de magasins	94	16	5	115	17%	15%	17%	17%
n.s.p./p.d.r.	27	3	0	30	5%	3%	0%	4%
Autres activités ou domaines (prière de noter)	62	5	0	67	12%	5%	0%	10%
Dispense de collaborateurs vulnérables								
oui	101	29	3	133	27%	45%	20%	29%
non	269	35	11	315	72%	55%	73%	69%
n.s.p./p.d.r.	5	0	1	6	1%	0%	7%	1%
Total	375	64	15	454				



	SA	SR	T	Total	SA	SR	T	Total
Nombre de collaborateurs vulnérables dispensés (en %)								
jusqu'à 10 pour cent	85	22	1	108	84%	76%	33%	81%
10 à 20 pour cent	12	2	2	16	12%	7%	67%	12%
20 à 30 pour cent	1	0	0	1	1%	0%	0%	1%
30 à 40 pour cent	1	1	0	2	1%	3%	0%	2%
40 à 50 pour cent	2	2	0	4	2%	7%	0%	3%
50 à 60 pour cent	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
60 à 70 pour cent	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
70 à 80 pour cent	0	1	0	1	0%	3%	0%	1%
80 à 90 pour cent	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
90 à 100 pour cent	0	1	0	1	0%	3%	0%	1%
Total	101	29	3	133				
Demande d'indemnités de chômage partiel pour collaborateurs dispensés								
oui	46	26	3	75	46%	90%	100%	56%
non	54	3	0	57	53%	10%	0%	43%
n.s.p./p.d.r.	1	0	0	1	1%	0%	0%	1%
Total	101	29	3	133				
Niveau des pertes de revenus dans les domaines mentionnés								
jusqu'à 5 pour cent	38	5	1	44	12%	9%	7%	11%
6 à 10 pour cent	62	4	0	66	19%	7%	0%	17%
11 à 15 pour cent	19	3	1	23	6%	5%	7%	6%
16 à 20 pour cent	69	8	0	77	22%	14%	0%	20%
21 à 25 pour cent	11	3	0	14	3%	5%	0%	4%
26 à 30 pour cent	27	7	4	38	8%	12%	27%	10%
31 à 35 pour cent	3	1	0	4	1%	2%	0%	1%
36 à 40 pour cent	16	3	1	20	5%	5%	7%	5%
41 à 45 pour cent	2	0	0	2	1%	0%	0%	1%
46 à 50 pour cent	32	6	0	38	10%	10%	0%	10%
51 à 55 pour cent	0	1	0	1	0%	2%	0%	0%
56 à 60 pour cent	9	1	0	10	3%	2%	0%	3%
plus de 60 pour cent	31	16	8	55	10%	28%	53%	14%
Total	319	58	15	392				
Demande de chômage partiel pour collaborateurs								
oui, pour toute l'entreprise	143	44	15	202	38%	69%	100%	44%
oui, seulement certaines parties de l'entreprise	54	14	0	68	14%	22%	0%	15%
non	172	6	0	178	46%	9%	0%	39%
n.s.p./p.d.r.	6	0	0	6	2%	0%	0%	1%
Total	375	64	15	454				
Introduction du chômage partiel								
oui	109	54	15	178	55%	93%	100%	66%
non	85	4	0	89	43%	7%	0%	33%
n.s.p./p.d.r.	3	0	0	3	2%	0%	0%	1%
Total	197	58	15	270				
Demande d'allocations pour perte de gain pour les absences de collaborateurs en raison de mesures								
oui	80	20	3	103	21%	31%	20%	23%
non	287	44	12	343	77%	69%	80%	76%
n.s.p./p.d.r.	8	0	0	8	2%	0%	0%	2%
Total	375	64	15	454				



	SA	SR	T	Total	SA	SR	T	Total
Nombre de collaborateurs absents (en %)								
jusqu'à 5 pour cent	36	10	2	48	45%	50%	67%	47%
5 à 10 pour cent	23	4	1	28	29%	20%	33%	27%
11 à 15 pour cent	6	0	0	6	8%	0%	0%	6%
16 à 20 pour cent	1	2	0	3	1%	10%	0%	3%
21 à 25 pour cent	3	1	0	4	4%	5%	0%	4%
26 à 30 pour cent	3	1	0	4	4%	5%	0%	4%
31 à 35 pour cent	1	0	0	1	1%	0%	0%	1%
36 à 40 pour cent	3	0	0	3	4%	0%	0%	3%
41 à 50 pour cent	1	1	0	2	1%	5%	0%	2%
plus de 50 pour cent	3	1	0	4	4%	5%	0%	4%
Total	80	20	3	103				
Sollicitation de crédit avec garantie de la Confédération								
oui, déjà sollicité	62	34	9	105	17%	53%	60%	23%
oui, requête prévue	8	1	1	10	2%	2%	7%	2%
non	299	26	4	329	80%	41%	27%	72%
n.s.p./p.d.r.	6	3	1	10	2%	5%	7%	2%
Total	375	64	15	454				
Licenciement de collaborateurs								
oui, j'ai déjà dû licencier des collaborateurs	11	6	0	17	3%	9%	0%	4%
oui, je devrai licencier des collaborateurs	23	3	0	26	6%	5%	0%	6%
non	323	43	14	380	86%	67%	93%	84%
n.s.p./p.d.r.	18	12	1	31	5%	19%	7%	7%
Total	375	64	15	454				
Emploi continu des apprentis après la fin de l'apprentissage								
oui	179	22	7	208	48%	34%	47%	46%
non	66	16	4	86	18%	25%	27%	19%
n.s.p./p.d.r.	130	26	4	160	35%	41%	27%	35%
Total	375	64	15	454				
Impact du corona sur l'occupation des places d'apprentissage								
oui, la pandémie a un impact sur l'occupation des places d'apprentissage	36	6	4	46	10%	9%	27%	10%
non, la situation est similaire à celle des autres années	311	52	8	371	83%	81%	53%	82%
n.s.p./p.d.r.	28	6	3	37	7%	9%	20%	8%
Total	375	64	15	454				
Impact sur l'occupation des places d'apprentissage								
pas reçu de candidatures pour des stages d'orientation	12	4	2	18	19%	31%	29%	22%
les stages d'orientation n'ont pas pu être réalisés	21	5	3	29	34%	38%	43%	35%
pas reçu de candidatures pour des places d'appr. vacantes	10	3	0	13	16%	23%	0%	16%
en raison de la pandémie, les places d'apprentissage ne seront pas pourvues jusqu'à nouvel ordre	14	0	2	16	23%	0%	29%	20%
n.s.p./p.d.r.	2	1	0	3	3%	8%	0%	4%
autres	3	0	0	3	5%	0%	0%	4%
Total	62	13	7	82				
Evaluation avenir proche								
aggravation	104	9	1	114	28%	14%	7%	25%
reste au même niveau	172	28	4	204	46%	44%	27%	45%
amélioration	84	20	5	109	22%	31%	33%	24%
n.s.p./p.d.r.	15	7	5	27	4%	11%	33%	6%
Total	375	64	15	454				
Temps nécessaire pour rétablissement de la pandémie								
1 à 2 mois	121	10	2	133	32%	16%	13%	29%
2 à 4 mois	47	10	1	58	13%	16%	7%	13%
4 à 6 mois	77	15	3	95	21%	23%	20%	21%
6 à 8 mois	11	2	1	14	3%	3%	7%	3%
8 à 10 mois	9	3	0	12	2%	5%	0%	3%
10 à 12 mois	63	13	4	80	17%	20%	27%	18%
13 à 24 mois	38	11	4	53	10%	17%	27%	12%
plus de 24 mois	9	0	0	9	2%	0%	0%	2%
Total	375	64	15	454				



	SA	SR	T	Total	SA	SR	T	Total
Impact sur la qualité des prestations de l'administration centrale								
oui	52	3	3	58	14%	5%	20%	13%
non	182	40	5	227	49%	63%	33%	50%
n.s.p./p.d.r.	141	21	7	169	38%	33%	47%	37%
Total	375	64	15	454				
Lecture des informations de l'administration centrale								
oui	357	60	15	432	95%	94%	100%	95%
non	12	4	0	16	3%	6%	0%	4%
n.s.p./p.d.r.	6	0	0	6	2%	0%	0%	1%
Total	375	64	15	454				
Satisfaction des informations								
très satisfait	161	17	5	183	45%	28%	33%	42%
plutôt satisfait	167	39	10	216	47%	65%	67%	50%
plutôt insatisfait	21	3	0	24	6%	5%	0%	6%
pas satisfait du tout	4	1	0	5	1%	2%	0%	1%
n.s.p./p.d.r.	4	0	0	4	1%	0%	0%	1%
Total	357	60	15	432				
Domaines d'activité								
Planification	184	18	7	209	23%	17%	21%	22%
Installation	368	62	15	445	46%	58%	44%	47%
Télématique	140	17	6	163	17%	16%	18%	17%
Automatisation	82	5	5	92	10%	5%	15%	10%
autre	28	4	1	33	3%	4%	3%	3%
n.s.p./p.d.r.	0	1	0	1	0%	1%	0%	0%
Nombre de collaborateurs employés								
jusqu'à 9 coll.	132	22	4	158	35%	34%	27%	35%
10 à 50 coll.	206	34	10	250	55%	53%	67%	55%
51 à 249 coll.	30	7	1	38	8%	11%	7%	8%
à partir de 250 coll.	7	1	0	8	2%	2%	0%	2%
Total	375	64	15	454				
Appartenance à la section								
ACFIE	5	12	0	17	1%	19%	0%	4%
ACNIE	0	6	0	6	0%	9%	0%	1%
ACVIE	0	22	0	22	0%	34%	0%	5%
AIEG	0	10	0	10	0%	16%	0%	2%
AIET	0	0	14	14	0%	0%	93%	3%
AVIE	2	10	0	12	1%	16%	0%	3%
KBVE	66	3	0	69	18%	5%	0%	15%
KZEI	78	0	0	78	21%	0%	0%	17%
SELIV	5	0	0	5	1%	0%	0%	1%
VAEI	36	0	0	36	10%	0%	0%	8%
EIT.basel	6	0	0	6	2%	0%	0%	1%
EIT.baselland	18	0	0	18	5%	0%	0%	4%
VELO	14	0	0	14	4%	0%	0%	3%
VESA	33	0	0	33	9%	0%	0%	7%
VGEI	20	0	0	20	5%	0%	0%	4%
VKSE	14	0	0	14	4%	0%	0%	3%
VThEI	14	0	0	14	4%	0%	0%	3%
VZEI	42	0	0	42	11%	0%	0%	9%
ZEV	11	0	0	11	3%	0%	0%	2%
n.s.p./p.d.r.	11	1	1	13	3%	2%	7%	3%
Total	375	64	15	454				



Siège principal de l'entreprise

	SA	SR	T	Total	SA	SR	T	Total
AG	37	0	0	37	10%	0%	0%	8%
AI	2	0	0	2	1%	0%	0%	0%
AR	2	0	0	2	1%	0%	0%	0%
BL	15	0	0	15	4%	0%	0%	3%
BS	6	0	0	6	2%	0%	0%	1%
BE	69	0	0	69	18%	0%	0%	15%
FR	5	12	0	17	1%	19%	0%	4%
GE	1	10	0	11	0%	16%	0%	2%
GL	1	0	0	1	0%	0%	0%	0%
GR	22	0	1	23	6%	0%	7%	5%
JU	0	4	0	4	0%	6%	0%	1%
LU	3	0	0	3	1%	0%	0%	1%
NE	0	6	0	6	0%	9%	0%	1%
NW	27	0	0	27	7%	0%	0%	6%
OW	5	0	0	5	1%	0%	0%	1%
SG	38	0	0	38	10%	0%	0%	8%
SH	6	0	0	6	2%	0%	0%	1%
SZ	9	0	0	9	2%	0%	0%	2%
SO	17	0	0	17	5%	0%	0%	4%
TG	14	0	0	14	4%	0%	0%	3%
TI	0	0	14	14	0%	0%	93%	3%
UR	1	0	0	1	0%	0%	0%	0%
VD	0	20	0	20	0%	31%	0%	4%
VS	4	11	0	15	1%	17%	0%	3%
ZG	13	0	0	13	3%	0%	0%	3%
ZH	77	1	0	78	21%	2%	0%	17%
n.s.p./p.d.r.	1	0	0	1	0%	0%	0%	0%
Total	375	64	15	454				